


Service des Eaux du Maralley	PV de l'Assemblée générale 2023	06.04.2023	Page 1/4
	Présidence : Vincent Haldi Membres présents : 48		Lieu : Maison V isinand Rue du Pont 32, Montreux à 18h30

1. Souhait de bienvenue et signature de la liste de présence

Le président ouvre l'assemblée à 18h35 et constate qu'elle a été régulièrement convoquée : la séance peut donc valablement délibérer. Suite à un courrier reçu de Monsieur Georges Linsig, le président propose une modification de l'ordre du jour : soit l'intitulé du point 13 qui deviendra « Titre de Gouverneur » et la création d'un point 14 : « Divers et propositions individuelles ». Cette demande est acceptée sans opposition.

48 personnes ont apposé leur signature sur la liste de présence.

Vincent Haldi salue toutes les personnes présentes et plus particulièrement Monsieur Florian Chiaradia, municipal de Montreux et membre de notre comité ainsi que Monsieur Yves Aubry, nouveau président de la Vieille Ville.

2. Nomination de deux scrutateurs

Madame Silva Koceva et Monsieur Claude Biavati sont proposés et acceptés comme scrutateurs pour cette assemblée.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 3 mai 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2022 a été envoyé avec la convocation à cette AG : sa lecture n'est pas souhaitée et aucune remarque n'est formulée. Ce PV est accepté à l'unanimité.

4. Rapport annuel du président du SEM

Vincent Haldi rapporte sur les activités 2022 de notre association.

Un contrat de financement a été signé avec la Banque CIC (Suisse) SA pour la construction de notre réservoir. Merci à Frédéric Croset qui a collaboré étroitement à ces négociations.


Les plans du futur réservoir ont été redimensionnés et une autorisation complémentaire va être sollicitée, le processus de demande est en cours.

Les travaux sur les bâtiments de la Rue du Pont 34 bis et de la Rue du Pont 25 seront soumis à des compléments de taxes de raccordement pour les unités supplémentaires en résultant soit pour ces 2 cas un total de plus de CHF 20'000.00.

Le 3 novembre 2022, nous avons eu la visite de l'Office de la consommation du Canton de Vaud pour une inspection du dossier de l'Autocontrôle : des ajustements mineurs sont à exécuter suite aux manquements constatés-

Le comité a décidé d'aller de l'avant concernant le bouclage de La Corsaz pour un coût d'environ CHF 40'000.00.

Vincent Haldi remercie ses collègues du comité pour le travail accompli et la confiance accordée.

<p>Service des Eaux du Maralley</p> 	<p>PV de l'Assemblée générale 2023</p>	<p>06.04.2023</p>	<p>Page 2/4</p>
<p>Présidence : Vincent Haldi</p> <p>Membres présents : 48</p>		<p>Lieu : Maison V isinand Rue du Pont 32, Montreux à 18h30</p>	

5. Rapport technique du vice-président du SEM

Michel Aubry constate que l'exercice 2022 a été relativement calme.

Malgré la sécheresse de l'été, nos captages ont fourni continuellement assez d'eau pour nos clients dont les besoins annuels sont de l'ordre du 115'000 m³ tandis que nos sources en fournissent 420'000 m³.

Les factures finales pour les travaux de la Rue du Temple et de la Ruelle de la Grotte nous sont parvenues.

Pour les appels d'offre et le suivi du chantier du réservoir, contact sera pris avec le bureau MCR & Associés à Vevey.

La mise à jour des plans de notre réseau de distribution d'eau sous forme numérique est en cours de réalisation en collaboration avec le bureau AWI Ingénieurs Conseils.

Après avoir répondu à quelques questions de l'assemblée, Michel Aubry remercie notre président, notre caissier, nos deux fontainiers et tous les membres du comité, sans qui notre Service des Eaux ne pourrait survivre.

6. Présentation des comptes 2022 par notre caissier Pascal Zermatten

Le caissier expose les comptes de l'exercice 2022 qui bouclent avec un bénéfice de CHF 78'460.15 (CHF 65'737.25 en 2021). Ce montant sera affecté aux réserves qui seront ainsi de CHF 298'159.15 au début de l'exercice 2023 après avoir procédé à un amortissement de CHF 250'000.00 de la STation de Pompage par utilisation de la réserve libre.

7. Rapport de la Commission de gestion

Le rapport de ladite commission est présenté par Madame Yvette Matti. Un document écrit, signé par les vérificateurs, est remis au comité.

8. Approbation de la gestion et des comptes


Le président soumet les comptes et la gestion du comité à l'approbation de l'assemblée. Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité pour sa gestion.

9. Présentation par Arnaud Wiesmann, notre ingénieur conseil, de nos projets annuels

Arnaud Wiesmann nous a fait part de son indisponibilité à participer à cette Assemblée générale en nous demandant de bien vouloir excuser son absence.

Les informations que notre ingénieur-conseil souhaitait évoquer sous ce point ont été transmises dans leurs grandes lignes via les rapports du président et du vice-président.

A la question de Philippe Bron sur la nécessité de la construction d'un réservoir, le président répond en mettant en avant principalement les arguments suivants en faveur de sa réalisation : amélioration de la pression pour les clients proches de la Station de pompage, optimisation de la chloration de l'eau et suppression des surplus d'eau chlorée au lac.

Service des Eaux du Maralley	PV de l'Assemblée générale 2023	06.04.2023	Page 3/4
	Présidence : Vincent Haldi Membres présents : 48		Lieu : Maison V isinand Rue du Pont 32, Montreux à 18h30

10. Budget 2023 et perspectives financières

Pascal Zermatten présente à l'assemblée le budget 2023 qui prévoit un bénéfice net de CHF 70'000.00. La construction du réservoir sera financée par l'emprunt auprès de la Banque CIC (Suisse) SA, tandis les travaux de finalisation du bouclage de La Corsaz seront assumés par la liquidité courante. Ce budget est approuvé à l'unanimité.

11. Election du Comité et du président (art. 12 de nos statuts)

Les membres sortants suivants sont réélus dans leur fonction pour une année, à l'unanimité moins une abstention :

Michel AUBRY, vice-président,
Manuela BRETONVILLE,
Matthieu BRETONVILLE,
Florian CHIARADIA, municipal, représentant de la Commune de Montreux
Frédéric CROSET
Daniel FURRER,
Vincent HALDI, président
Yves Laurent KUNDERT,
Roger MARGUERAT,
Vincent ROSSIER,
Arnaud WIESSMANN, ingénieur conseil
Pascal ZERMATTEN, secrétaire-caissier

Les personnes susmentionnées acceptent le renouvellement de leur mandat.

12. Election de la Commission de gestion


Pour l'exercice 2023, la commission de gestion composée de
Monsieur Hansi Hunziker, rapporteur
Madame Liliane Haldy, membre
et de Madame Yvette Matti, suppléante
est élue à l'unanimité.

13. Titre de Gouverneur

En préambule, Michel Aubry fait l'historique des fractions de commune et de la dénomination de Gouverneur. La parole est ensuite donnée à Georges Linsig qui ne met aucunement en doute la gestion du Service des Eaux du Maralley, mais qui, en revanche, conteste la désignation de Gouverneur pour le président de l'association de la Vieille Ville comme il l'a fait savoir au comité par sa lettre du 26 mars 2023, cette qualification devant appartenir au président du Service des Eaux du Maralley. Le comité estime au contraire que ce titre doit être dévolu au président de la Vieille Ville, association qui contribue à la prospérité et au développement de ce quartier de Montreux, tandis que le SEM n'est actif que dans la distribution de l'eau.

La proposition du comité est mise au vote : 21 voies soutiennent le comité, 12 voies sont contre et 3 abstentions sont dénombrées.

En conséquence, le SEM renonce au titre de Gouverneur et donne son accord à ce que le président de la Vieille Ville puisse être appelé Gouverneur. Une proposition de modification de statuts sera soumise à l'Assemblée générale en 2024,

Service des Eaux du Maralley	PV de l'Assemblée générale 2023	06.04.2023	Page 4/4
	Présidence : Vincent Haldi Membres présents : 48		Lieu : Maison V isinand Rue du Pont 32, Montreux à 18h30

14. Divers et propositions individuelles

Le président de la Vieille Ville de Montreux Yves Aubry, tout fraîchement élu à la tête de cette association, se présente à l'assemblée.

Philippe Bron aurait souhaité ouvrir le débat sur l'accès à la fontaine du Petit-Chêne 4, mais il s'abstient en raison de l'heure tardive. Le président précise cependant que des membres du comité du SEM vont rencontrer prochainement les délégués des pétitionnaires pour discuter de cette situation.

Le président lève la séance à 20h05 et invite les inscrits à se retrouver au Caveau St-Vincent.

Le président :

Le secrétaire :

Vincent Haldi

Pascal Zermatten